

Le reclassement, c'est maintenant !

C'est la période du reclassement pour les nouveaux collègues.

N'oubliez pas de rendre votre dossier à votre rectorat. Pour les dates limites vérifiez directement auprès de celui-ci et **n'hésitez pas** à contacter le Snetaa !

Vous pouvez aussi nous envoyer directement une copie de votre dossier (contrats et attestations de travail, les feuilles de salaires sont inutiles) au :

Snetaa, 74, rue de la fédération, 750739 Paris cedex 15

Le Snetaa vous accompagne dès le début de votre carrière !